

# 3<sup>e</sup> CHAMPIONNAT NATIONAL TRIATHLON



Ugsel Nationale



## UGSEL National de Triathlon

27-28 mai 2025 - Fouesnant





# Renseignements généraux

## CONTACT et ACCUEIL

Comité Ugsel Finistère – 4, rue Anne Robert Jacques Turgot 29000 Quimper  
Anne Claude Neveu : 06.83.47.61.29 – ugsel29@e-c.bzh

Référent local : Antoine MENARD, organisateur – 06 74 58 29 23

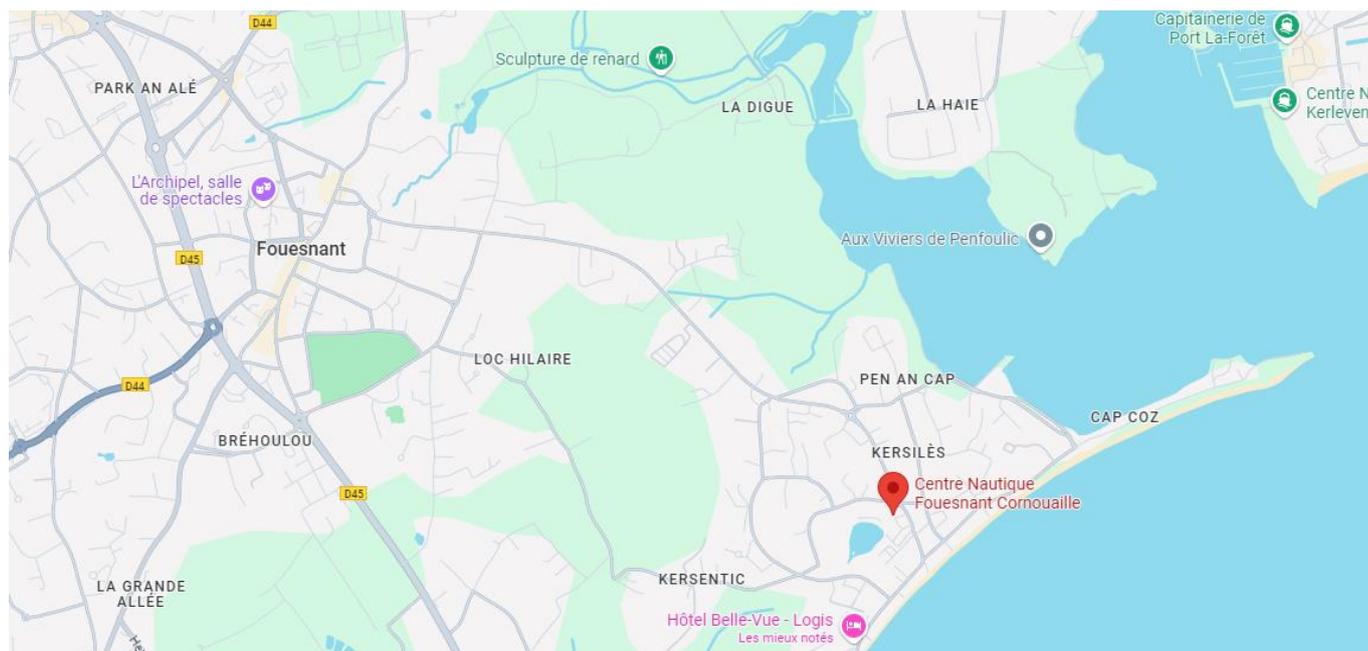
Accueil des équipes **le mardi 27 mai** entre 15 h 00 et 16 h 00 à Fouesnant – **Centre Nautique – Hent Kersentic**.  
Passage obligatoire pour vérification des engagements, récupération pochette accueil et vérification licences.

Sur toute la durée de la compétition l'APEL du collège St Joseph de Fouesnant tiendra un stand de crêpes, boissons et bonbons.

## LIEU DE COMPÉTITION, PLAN D'ACCÈS, STATIONNEMENT et NAVETTE

Site du Cap Coz à Fouesnant

Parking V.L. au centre nautique – Car Parking rue du port



**L'organisateur ne prévoit aucun transport pour les déplacements entre les lieux d'hébergement et le lieu de compétition.**

## HÉBERGEMENT et RESTAURATION

A réserver par vos soins : - Camping à proximité  
- Hôtels 20 kms à Quimper

**Centre nautique : [www.cnfc.fr/le-cnfc/l-hebergement](http://www.cnfc.fr/le-cnfc/l-hebergement)**

**Forfait Restauration** est obligatoire pour tous (élèves, encadrants, jeunes officiels, chauffeurs).

Il comprend : 1 dîner, 1 petit déjeuner, 1 déjeuner. ● coût : **22 euros**

Le règlement est à faire par chèque à l'Ugsel 29 à envoyer par courrier postal pour le **16 mai 2025**.

Aucun remboursement en cas de désistement.

Les repas seront servis au centre nautique de Fouesnant



## DROIT D'ENGAGEMENT, PRIME KM et CAUTION MATERIEL

Le droit d'engagement est de 14€ par compétiteur

Une prime kilométrique est versée par l'intermédiaire du comité Ugsel auquel l'établissement est rattaché. Elle est calculée en fonction du nombre de participants et de la distance (trajet aller-retour, référence dicoroute)

Chaque équipe engagée recevra, le jour de la compétition, sa dotation matériel (dossard, puces, bonnet et plaque de cadre VTT, colliers serre-câble pour la plaque vélo) contre un chèque de caution de 50€ par triathlète.

Cette caution sera restituée en fin de compétition. (1 équipe de 4 = 1 chèque de 200€)

## ANIMATION, PASTORALE, SOUVENIR

Apéro des régions : chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors d'un temps convivial.

Un temps pastoral sera partagé

Chaque participant se verra remettre un cadeau souvenir : bonnet de la compétition.

## RECOMPENSES

Les podiums récompensent officiellement : les 3 premières équipes (4 participants) de chaque catégorie.

## RESPONSABILITÉ

Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents et autres) ainsi que le chef d'établissement sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et tous dégâts que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour, que ce soit dans les hébergements, le centre de restauration ou le lieu de compétition.

L'Ugsel 29 décline toute responsabilité en cas de vol. Chacun doit être responsable de ses effets et savoir les surveiller ou les faire surveiller.

Une solution de stockage des VTT et casques sera proposée sur le site de la compétition. Chaque établissement devra prévoir un antivol adapté.

## DROIT A L'IMAGE

**Des photos et vidéos seront prises lors de la compétition.**

La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir par avance par écrit l'organisation.



# Renseignements techniques et sportifs

## RÈGLEMENTS, COMMISSION DISCIPLINAIRE et LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Se référer aux Règlements généraux et spécifiques 2024-2025 parus sur le site de l'Ugsel nationale

## REPRÉSENTANTS

De la CTN : Stéphane COCANDEAU [stephanecocandeau@outlook.fr](mailto:stephanecocandeau@outlook.fr)

De l'Ugsel nationale : Béatrice DEL FRARI

## LICENCES

La licence Ugsel avec photo est obligatoire, élève et encadrant. Elles sont dématérialisées et imprimables par l'enseignant sur Ugselnet

Point de vigilance sur l'article 9 des règlements généraux concernant la licence encadrant

*La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié UGSEL, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.*

## USPORT

Les enseignants devront obligatoirement :

- Supprimer les élèves qualifiés mais qui ne participeront pas. En cas de non-respect, les droits d'engagement seront dus à l'organisateur.
- Faire tout changement de noms dans les équipes, les modifications ne seront acceptées que sur présentation d'un justificatif.

## QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION

Les équipes qualifiées sont sur Usport (**équipe de 4 obligatoirement mixte**, Cf. règlement spécifique) dans liste des inscrits en compétition niveau national.

Date limite d'inscription et envoi du questionnaire de participation :

**Vendredi 16 mai 2025** à [ugsel29@e-c.bzh](mailto:ugsel29@e-c.bzh)

## CAUTION, DOTATION MATÉRIEL

Chaque équipe engagée recevra, le jour de la compétition, sa dotation matériel (dossard, ceinture porte dossard (si besoin), plaque de cadre VTT, colliers serre-câble pour la plaque vélo) contre un **chèque de caution de 50€ par triathlète**.

**Un prêt de combinaison est possible, à réserver sur le questionnaire, un chèque de caution supplémentaire de 200 € est demandé dans ce cas.**

## JEUNES OFFICIELS

Chaque établissement doit présenter au moins un Juge Arbitre (JA) par équipe engagées. Le JA peut faire partie d'une équipe. Il arbitrera la compétition d'une autre catégorie et participera à l'épreuve de son niveau.

- Les benjamins seront arbitrés par les cadets/juniors
- Les minimes seront arbitrés par les benjamins
- Les cadets/juniors seront arbitrés par les minimes

Les JA devront être précisés aux organisateurs au moment de l'inscription et suivre le briefing arbitre le **mardi 27 mai à 18h. Chaque juge arbitre doit venir avec son matériel : sifflet et cartons jaune/rouge.**



## RÉUNION TECHNIQUE

Deux réunions techniques (arbitres et équipes) seront réalisées le **mardi 27 mai de 18h00 à 18h30**  
Plus un briefing avant chaque course le jour de la compétition

## TENUE

Chaque équipe devra se munir :

- D'un ou deux VTT en état de fonctionnement
- D'au moins 1 casque pour 4
- D'un Tee-shirt ou sweat-shirt au nom et couleur de son établissement pour la cérémonie d'ouverture ainsi que le palmarès.
- Une ceinture porte dossard ou 4 épingles à nourrice par participant.

La partie natation se faisant **en mer dont la température ne dépassera pas les 20 degrés, le port de la combinaison isothermique est obligatoire (prêt sur demande contre caution de 200€)**. Combinaison obligatoire même si possession d'une tri fonction.

TRI FONCTION : *La tri fonction de club sera autorisée dans la mesure où celle-ci est masquée pendant la totalité des épreuves. A l'issue de la partie natation, le concurrent devra porter le maillot établissement. La tri fonction établissement est autorisé, sans port du maillot établissement.* (cf. règlement)

Il est recommandé d'apporter du matériel pour réparer le VTT en cas de besoin (chambre à air, pompe à vélo, dérive chaîne...).

## RAPPEL REGLEMENT (composition équipe, surclassement)

Les quatre relayeurs qualifiés doivent être les mêmes du départemental au national. Art 10.1

Lors de l'accueil, il est obligatoire de présenter le certificat médical en cas de surclassement. Ce certificat doit mentionner l'autorisation à être surclassé(e) dans une catégorie supérieure pour pratiquer le triathlon en compétition. A défaut nous ne pourrions autoriser la personne à participer.

NB : Un sur-classement est possible de la catégorie benjamin 2 en catégorie minime ou alors de la catégorie minime 2 en catégorie cadet/junior

Au regard de la distance natation et du parcours, le bonus est adapté comme suit :

	<b>BENJAMINE</b>	<b>MINIME</b>	<b>CADETTE/JUNIOR</b>
2 équipières	- 55 sec	- 1 min 45	- 2 min 45
3 équipières	- 1 min 50	- 3 min 30	- 5 min 30

## CHARTRE ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive.



# PROGRAMME GÉNÉRAL

## Mardi 27 mai 2025 : accueil

**10h30 – 16h00** Accueil au centre Nautique de Fouesnant – Hent Kersentic

Vérification des licences

Installation au camping

Vérification du matériel – remise des dotations

**A partir de 16h00** Reconnaissance du parcours

**18h00 – 18h30** Réunion technique pour les Jeunes Officiels

Réunion technique pour les enseignants

**18h45 – 19h15** Cérémonie d'ouverture et temps pastoral au gymnase

Moment de convivialité entre comités , invités et officiels

**19h30** Restauration

**21h00** Retour au camping et hébergements

## Mercredi 28 mai 2025 : compétition

**7h00** Petit déjeuner au centre nautique

**8h15** Accès parc à vélos pour les benjamins et briefing compétition

**9h30** Début de la compétition des BENJAMINS

**10h30** Accès parc à vélos pour les **cadets/juniors** et briefing compétition

**11h30** Début de la compétition des CADETS/JUNIORS

**11h30 – 13h30** Pause déjeuner avec repas échelonnés

**13h00** Accès parc à vélos pour les **minimes** et briefing compétition

**14h00** Début de la compétition des MINIMES

**15h30** Remise des récompenses et clôture de l'événement

**16h30** Départ des délégations



**Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la compétition.**



Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac, et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux évènements d'ouverture culturelle éventuels.

**Le jeune s'engage** à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

**L'adulte est responsable** du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect et des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

**L'organisateur s'engage** à tout mettre en oeuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.



**La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.**